

ANNEE SCOLAIRE 2017– 2018 SEANCE N° 1



COMPTE RENDU du

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Du lundi 06 novembre 2017

Qui s'est tenu en séance ordinaire

Le 06 novembre 2017 à 17h 30 en salle des conseils

Date d'envoi des convocations : 20 octobre 2017

Mme VIGNAUX, Présidente du CA, accueille l'ensemble des membres et procède à l'appel. (ANNEXE 1 : liste des membres présents).

Le quorum étant atteint Madame la Principale ouvre la séance à 17h 45

Mme LAFFONT est désignée comme secrétaire de séance

26 présents voir liste d'émargement.

Sont excusés: M.GOUGNARD.

Compte rendu du CA du 27 juin 2017

Madame la Principale propose l'adoption du procès verbal du Conseil d'Administration du 27 juin 2017.

Ce compte rendu a ouvert un débat sur certains éléments sensibles qui n'apparaissent pas. Mme VIGNAUX rappelle la différence entre compte-rendu et procès verbal. Toutefois Mme la principale conciliante accepte l'ajout d'une remarque écrite de la FCPE : « Les parents de la FCPE ne sont pas d'accord sur les termes diffamants utilisés et sur la signature qui ne représente pas les personnes nommées ».

La FCPE demande un vote à bulletin secret

Approbation du compte rendu du CA du 27/06/2017

Nombre de présents : 26 Nombre de votants : 26

Pour: 7 Contre: 14 Abstention: 5

Ordre du jour

Fonctionnement:

- Installation des nouveaux membres du CA et désignation des membres des différentes commissions
- · Adoption du règlement intérieur du CA
- Délégation passation des marchés à incidence financière
- Passation de conventions et contrats
- Logement par nécessité absolue de service (NAS) Location COP
- Tarifs dégradations ou pertes
- Convention comptable

Affaires Pédagogiques :

- Bilan de rentrée
- Programme de l'Association Sportive

Contractualisation

Affaires Financières:

Prélèvement sur fonds de roulement

Questions diverses

M. le Gestionnaire propose de rajouter un point dans le Fonctionnement : Présentation de l'Annexe Financière du voyage « Découverte d'un milieu marin et d'une zone littorale »

Madame la Principale propose d'ajouter un pont en Fonctionnement : Proposition pour le Conseil de vie Collégienne

Adoption de l'ordre du jour du 06/11/2017

Nombre de présents : 26 Nombre de votants : 26

Pour: 26 Contre: 0 Abstention: 0

Fonctionnement:

Installation des nouveaux membres du CA et désignation des membres des différentes instances :

Mme La Principale informe du positionnement des membres du CA dans les différentes instances. Compositions des instances : ANNEXE 2

- Commission permanente,
- Conseil de discipline,
- Commission d'Hygiène et de Sécurité,
- Le CESC : Commission d'Education de la Santé et à la Citoyenneté,
- Commission éducative,
- Commission Menu.

Désignation et installation des membres des différentes instances

Nombre de présents : 26 Nombre de votants : 26

Pour: 26 Contre: 0 Abstention: 0

Présentation du Conseil de vie Collégienne

ANNEXE 3

Mme MAINETTI présente la proposition d'organisation et d'attributions de la CVC, notamment la désignation des représentants élèves : seront désignés des élèves connus pour leur intéressement et leur implication dans la vie du collège.

Nombre de présents : 26 Nombre de votants : 26

Pour: 26 Contre: 0 Abstention: 0

Adoption du règlement intérieur du CA :

Les enseignants proposent une modification de l'article 6 du règlement intérieur.

Mme VIGNAUX propose de reporter ce vote lors du prochain CA après avoir demandé des précisions au service juridique du Rectorat.

Acte n°: Adoption du règlement intérieur du C A

Pas de vote

Délégation passation des marchés à incidence financière

Un vote est demandé par lequel le CA donne délégation du Chef d'établissement pour la passation de marchés à incidence financière annuelle qui s'inscrive dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part et, d'autre part conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Acte n° 3: Délégation de passation des marchés

Nombre de présents : 26 Nombre de votants : 26

Pour: 26 Contre: 0 Abstention: 0

Passation de conventions et contrats

ANNEXE 4

Est présenté à l'assemblée un tableau récapitulant tous les contrats obligatoires et de maintenance pour l'année 2018 ainsi que les principales charges de fonctionnement (viabilisation, affranchissement,...).

Acte n° 1: Autorisation des contrats et conventions

Nombre de présents : 26 Nombre de votants : 26

Pour: 26 Contre: 0 Abstention: 0

• Logement par nécessité absolue de service (NAS) / Location COP

ANNEXE 5

M. MULE, adjoint gestionnaire, fait lecture du document relevant tous les logements de l'établissement avec les titres d'occupation par Nécessité Absolue Service et occupation titre précaire.

Compte tenu que ce document, voté le 04/11/2014, est toujours d'actualité il n'est pas soumis au vote.

19H03: départ de M.SARAMON - 25 présents

• Location des logements libres à titre précaire :

M. MULE demande l'autorisation au Conseil d'accorder au Chef d'Etablissement le pouvoir de louer les logements libres avec une convention d'occupation précaire.

Acte n°1: Logements libres

Nombre de présents : 25 Nombre de votants : 25

Pour: 25 Contre: 0 Abstention: 0

• Tarifs : ANNEXE 6

M. MULE, adjoint gestionnaire précise que la première partie concerne les tarifs de la restauration fixés par le Conseil départemental. Ils sont donnés à titre d'information.

Les autres tarifs proposés par l'établissement sont soumis au vote de l'assemblée. A partir de cet exercice, à la demande du Conseil départemental, il n'est plus procédé au vote du taux de participation aux charges communes. Celles-ci seront prises au budget du SRH « aux frais réels ». C'était déjà la politique du collège : ils représentent entre 20 et 22% du budget, taux votés les années précédentes.

Acte n°2: tarifs

Nombre de présents : 25 Nombre de votants : 25

Pour: 25 Contre: 0 Abstention: 0

• Convention comptable

Une convention lie le collège avec l'agence comptable de rattachement (Lycée Aragon – Muret) dans laquelle sont précisés les principales modalités de comptabilité. Il est également prévu une participation annuelle de 320 € pour les frais engagés par l'agence comptable.

Acte nº 4: Convention comptable

Nombre de présents : 25 Nombre de votants : 25

Pour: 25 Contre: 0 Abstention: 0

Voyage facultatif « Découverte du littoral »

ANNEXE 7

Mme MATHON présente le projet du voyage scolaire prévu durant le mois de mai 2018 au pays basque. Il concerne l'ensemble des élèves de 6° et recouvre plusieurs disciplines (SVT, Techno).

Le budget prévisionnel est en équilibre en recettes et dépenses, la participation des familles fixée à 60 € par enfant.

Acte n° 7 : découverte du littoral

Nombre de présents : 25 Nombre de votants : 25

Pour: 25 Contre: 0 Abstention: 0

Affaires Pédagogiques :

• Bilan de rentrée :

Cette année, le Collège a inscrit 630 élèves répartis dans 22 classes. 575 DP et 55 externes Hélas la population se paupérise de plus en plus : cette année environ 51% des élèves bénéficient d'une aide à la restauration (50,18% l'année dernière). Le nombre d'élèves boursiers est sensiblement identique à celui de 2017.

Malgré des difficultés sur le plan pédagogique, 3 postes de lettre n'étaient pas pourvus à la rentrée, tous les enseignants étaient présents après quinze jours, et les emplois du temps n'ont été modifiés qu'à la marge. Je remercie les enseignants qui ont assuré des remplacements de courte durée afin que ses classes puissent travailler dès la rentrée.

Grace au recul de deux années, d'un travail de préparation de rentrée mené en commun en juillet avec les équipes pédagogiques et la vie scolaire, nous avons pu établir un climat de confiance et réaliser une rentrée sereine. L'année 2016-2017 les enseignants ont été très mobilisés par la réforme du collège et les nouveaux programmes. Les derniers jours de l'année ont permis de nombreux moments de réflexion interdisciplinaire qui ont permis un bilan de la mise en place de l'AP et des EPI.

Les enseignants déplorent :

- le manque de réactivité du Rectorat pour le remplacement des professeurs de français,
- le nombre moyen élevé d'élèves par classe,

- le flou institutionnel sur le nouveau brevet (EPI, barèmes, attentes...), l'aide aux devoirs, les évaluations de français et mathématiques en 6°,
- l'absence d'intervenant FLE.
- le dysfonctionnement du secrétariat.
- l'indisponibilité récurrente de la salle informatique.

Concernant la salle informatique, M.MULÉ précise que cette gêne a été occasionnée d'abord par les travaux de désamiantage de l'étage durant l'été et du temps nécessaire pour reconfigurer cette salle, puis au cours des dernières vacances de sa remise en peinture.

Résultats de la cohorte 2016-2017 : les résultats n'étaient pas connus en juin

DNB:

Série Générale :

- 124 présents
- 105 reçus 84,7 % (88,6 % académie)
- Mentions : AB 25 = 23,8 %

B 19 = 18,1 % TB 30 = 28.6 %

CFG:

- 17 élèves ont présenté le CFG
- 17 ont été admis.

Série professionnelle :

Aucun DIMA n'a eu le DNB tous ont eu le CFG

Orientation: 134 élèves dont 6 DIMA et 1 ULIS

_2°GT : 71,7%2°PRO : 22,6%

1° année CAP2 : 5,7%Redoublement : 1%

Aucun élève n'est resté sans affectation

19h40 : départ de Mme COUDERT - 24 présents

Les représentants des parents d'élèves ont été informés de punitions collectives et souhaitent connaître la position du chef d'établissement sur ce point.

Mme VIGNAUX n'a pas connaissance de tels faits et assure que les enseignants ne donnent pas de telles punitions et précise qu'elle y est totalement hostile. Toutefois, elle vérifiera cette information.

• Programme de l'Association Sportive

ANNEXE 8

Madame BISSON présente le programme de l'association sportive pour l'année scolaire 2017/2018 et les différentes activités proposées aux élèves (badminton, escalade, basket,...). Certaines suivent le programme du district du Comminges, les élèves participent alors aux compétitions organisées. De plus des sorties sont prévues en fin d'année telles que piscine et acrobranche.

Elle précise également que le choix des activités est décidé après la journée de sport scolaire en fonction des demandes des élèves et limité par le nombre d'enseignants disponibles.

19h55 : départ de Mmes ROUSSE et DRIEF - 22 présents

Acte n° 5 : Programme de l'association sportive

Nombre de présents : 22 Nombre de votants : 22

Pour: 22 Contre: 0 Abstention: 0

· Contractualisation:

Madame la Principale présente la contractualisation au titre de l'année scolaire 2017-2018 qui a été retenue entre le CIO et le collège de Cazères pour répondre au volet orientation du projet d'établissement.

Mme VIGNAUX souligne que pour la 2° fois, le taux d'élèves bénéficiant de la gratuité totale ou partielle dépasse les 50%.

Madame la Principale nous fait part des constations de la COP concernant l'année scolaire écoulée. Réussite plutôt correcte des élèves de Cazères en LGT.

Tous les élèves de 3^{ème} qui l'ont souhaité ont eu un entretien personnalisé avec la COP en plus de l'entretien avec le professeur principal et la famille.

Ce document nous présente les différentes actions qui seront menées dans l'établissement sur l'orientation pour l'année scolaire 2017/2018

Tout élève de la 5^{ème} à la terminale doit travailler et réfléchir sur son parcours d'orientation (Parcours Avenir) Pour cela, il est aidé par la documentaliste, le professeur principal ainsi que la conseillère d'orientation psychologue.

Nous devons amener l'élève et sa famille à prendre conscience que l'orientation et le choix de telle ou telle filière ne se fait pas par dépit et ne se fait pas en fonction de la proximité de l'établissement scolaire ou du lycée. Il faut élargir les horizons, sachant que, au lycée professionnel les meilleurs dossiers sont acceptés et que pour suivre dans les meilleures conditions au lycée général et technologique, il faut des bases solides dans les matières dites fondamentales en 3^{ième}.

Tous les élèves de troisième se rendront à Villeneuve de Rivière le 28 novembre pour assister à RJEEE (Rencontre Jeunesse Ecole Emploi Entreprise)

Mme VIGNAUX insiste sur le souci premier d'accompagner les élèves dans leurs démarches. Elle porte également à la connaissance des membres qu'à la demande de M. l'Inspecteur et à titre expérimental le choix final de l'orientation sera celui des familles qui auront été préalablement accompagnées dans leurs recherches.

Mme VIGNAUX met au vote le projet de contractualisation et l'autorisation de signer la convention afférente.

Nombre de présents : 22 Nombre de votants : 22

Pour: 22 Contre: 0 Abstention: 0

20h12 : départ de M.SANS – 21 présents

Affaires Financières :

Mme VIGNAUX sollicite l'autorisation 'effectuer un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 6 000.00 € ainsi réparti :

- 2 000.00 € au service AP/PHOTO afin de compenser le dépassement des crédits en reprographie,

- 2 000.00 € aux services ALO/VIAB et 2 000.00 € SRH/VIAB afin de compenser les dépenses dues à un hiver froid et dans l'incertitude des températures de cette fin d'année.

Acte n° 6 : Prélèvement sur fonds de roulement

Nombre de présents : 21 Nombre de votants : 21

Pour: 21 Contre: 0 Abstention: 0

Questions diverses: Pas de question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h16

Mme La Principale invite les membres du CA à un moment de convivialité.

La secrétaire de séance

La principale

Stéphanie LAFFONT

Marie-Laure VIGNAUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 NOVEMBRE 2017

FONCTION	Titulaires	Emargeme nt	Suppléants	Emargement
CHEF D'ETABLISSEMENT	Mme VIGNAUX			The .
ADJOINT	M. DELAUBERT			
GESTIONNAIRE	M. MULÉ			
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	Mme MAINETTI			
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES DE RATTACHEMENT	- M. SANS - Mme DUARTE	course &		X
Représentant de la commune Représentant de la communauté De communes	Mme DRIEF M. COUREGE	Duit		Dunt
PERSONNALITES QUALIFIEES	M. TOULLEC M. GOUGNARD	ZO-JOAN		
REPRESENTANTS ELUS DU PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	Mme LAFFONT Mme MEME Mme SALGUES Mme GROS M. BINOT Mme MATHON Mme BISSON		Mme MARQUES Mme BLOCH M. LLENSE Mme MORERE M. BAULES M. MAUPOU Mme SEGURA	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS SOCIAUX ET DE SANTE, TECHNIQUES, OUVRIERS ET DE SERVICE	Mme CARIOU M. REY Mme REY	the iou-	Mme DENAT	
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	Mme BINOT Mme BLIN Mme DUMAS M. BERNARD M. FOURTET Mme COTTON Mme ROUSSE	St. Control of the co	Mme FRANCESCONI Mme CORAZZA Mme FOURTET Mme BONILLA Mme POIROT Mme COUDERT Mme NAVARRO	TRucefoo
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	SARRAMON Thomas PISON Léo FERREIRA Esteban	eff)	UBINANA Edouard BINOT Arthur SOULIE Aurélie	
TOTAL DES MEMBRES DU CA : 30	_			

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMMISSIONS 2017-2018

FONCTION	Titulaires	Suppléants
CHEF D'ETABLISSEMENT	Mme VIGNAUX	
ADJOINT	M. DELAUBERT	
GESTIONNAIRE	M. MULÉ	
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	Mme MAINETTI	
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES DE RATTACHEMENT	M. SANS Mme DUARTE	
Représentant de la commune Représentant de la communauté De communes	Mme DRIEF M. COUREGE	
PERSONNALITES QUALIFIEES	M. TOULLEC M. GOUGNARD	
REPRESENTANTS ELUS DU PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	Mme LAFFONT Mme MEME Mme SALGUES Mme GROS M. BINOT Mme MATHON Mme BISSON	Mme MARQUES Mme BLOCH M. LLENSE Mme MORERE M. BAULES M. MAUPOU Mme SEGURA
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS SOCIAUX ET DE SANTE, TECHNIQUES, OUVRIERS ET DE SERVICE	Mme CARIOU M. REY Mme REY	Mme DENAT
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	Mme BINOT Mme BLIN Mme DUMAS M. BERNARD M. FOURTET Mme COTTON Mme ROUSSE	Mme FRANCESCONI Mme CORAZZA Mme FOURTET Mme BONILLA Mme POIROT Mme COUDERT Mme NAVARRO
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	SARRAMON Thomas PISON Léo FERREIRA Esteban	UBINANA Edouard BINOT Arthur SOULIE Aurélie
TOTAL DES MEMBRES DU CA : ${\bf 30}$		

COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

FONCTION	NOM ET PRENOM	TITULAIRE	SUPPLEANTS
CHEF D'ETABLISSEMENT ADJOINT GESTIONNAIRE	Mme VIGNAUX M. DELAUBERT M. MULÉ		
REPRESENTANT de la commune REPRESENTANT de la collectivité de rattachement		Mme DRIEFF M. SANS	Mme DUARTE
REPRESENTANTS ELUS DU PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION		M. BAULES M. BINOT Mme GROS	Mme MARQUES Mme MEME Mme SALGUES
REPRESENTANT ELU PERSONNEL AISST		Mme CARIOU	Mme DENAT
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES		M. BERNARD Mme BINOT Mme COTTON	Mme BONILLA Mme ROUSSE
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES		PISON ISCACHE Léo	BINOT Arthur
TOTAL DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE : 13			

COMPOSITION DE LA COMMISSION EDUCATIVE

FONCTION	NOM ET PRENOM	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CHEF D'ETABLISSEMENT	Mme VIGNAUX		
ADJOINT	M. DELAUBERT		
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	Mme MAINETTI		
Professeur Principal classe concernée			
Professeurs « Equipe Pédagogique «			
Assistance Sociale	Mme ZERBIB		
Infirmière	Mme DENAT		
Conseillère d'orientation et psychologue	Mme MONCHABLON		
REPRESENTANTS ELUS DU PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT		Mme MEME	Mme BORGNIS
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES de la CLASSE CONCERNEE			
REPRESENTANTS DELEGUES ELEVES DE LA CLASSE CONCERNEE			
TOTAL DES MEMBRES : 13			

ANNEXE 2

COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

FONCTION	NOM ET PRENOM	TITULAIRE	SUPPLEANTS
CHEF D'ETABLISSEMENT	Mme VIGNAUX		
ADJOINT	M. DELAUBERT		
GESTIONNAIRE	M. MULÉ		
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	Mme MAINETTI		
REPRESENTANTS ELUS DU PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION		Mme GROS Mme MORERE Mme MEME Mme SEGURA	M.BAULES M. BINOT Mme LAFFONT M. LLENSE
REPRESENTANT ELU PERSONNEL AISST		Mme CARIOU	Mme DENAT
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES		Mme POIROT Mme BLIN Mme ROUSSE	Mme DUMAS Mme BINOT Mme COTTON
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES		SARRAMON Thomas FERREIRA DA SILVA Esteban	UBINANA Edouard SOULIE Aurelie
TOTAL DES MEMBRES DU CONSEIL DE DISCIPLINE : 13			

COMPOSITION DE LA COMMISSION HYGIENE ET SECURITE

FONCTION	NOM ET PRENOM	TITULAIRE	SUPPLEANTS
CHEF D'ETABLISSEMENT	Mme VIGNAUX		
ADJOINT du chef d'établissement	M. DELAUBERT		
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	Mme MAINETTI		
GESTIONNAIRE	M. MULÉ		
ASSISTANT DE PREVENTION	M. RIMBAUD		
REPRESENTANT COLLECTIVITE		M. SANS	Mme DUARTE
REPRESENTANTS ELUS DU PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT		M. BAULES Mme BISSON	Mme MARQUES M. LLENSE
REPRESENTANT ELU PERSONNEL AISST		Mme CARIOU	Mme REY M.REY
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES		M. FOURTET Mme BAJOUE	Mme BINOT Mme COTTON
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES		PISON ISCACHE Léo FERREIRA DA SILVA Esteban	BINOT Arthur SOULIE Aurélie
TOTAL DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'HYGIENE & SECURITE : 13			
LES EXPERTS SANS VOIX DELIBERATIVE			
MEDECIN SCOLAIRE INFIRMIERE SCOLAIRE REPRESENTANTE COMMUNE		Dr BLANCHARD Mme DENAT	

COMPOSITION DU COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE

FONCTION	NOM ET PRENOM	TITULAIRE	SUPPLEANTS
CHEF D'ETABLISSEMENT	Mme VIGNAUX		
ADJOINT	M. DELAUBERT		
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	Mme MAINETTI		
ASSISTANTE SOCIALE MEDECIN SCOLAIRE INFIRMIERE SCOLAIRE CONSEILLER PSYCHOLOGUE D'ORIENTATION	Mme ZERBIB Dr BLANCHARD Mme DENAT Mme MONCHABLON		
REPRESENTANT COLLECTIVITE RATTACHEMENT REPRESENTANT COMMUNE		M. SANS Mme DRIEFF	Mme DUARTE
REPRESENTANTS PERSONNEL ENSEIGNANT		Mme BISSON Mme LAFFONT Mme MATHON	Mme MARQUES Mme PECH Mme SEGURA
REPRESENTANT PERSONNEL AISST		Mme REY	M. REY
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES		Mme BINOT Mme DUMAS Mme ARNOULD	Mme FOURTET M. BERNARD Mme ROUSSE
REPRESENTANTS DES ELEVES		PISON ISCACHE Léo SARRAMON Thomas	BINOT Arthur UBINANA Edouard
REPRESENTANS DE LA GENDARMERIE			
TOTAL DES MEMBRES : 18			



COMPOSITION DE LA COMMISSION « RESTAURATION »

FONCTION	NOM ET PRENOM	TITULAIRE	SUPPLEANTS
CHEF D'ETABLISSEMENT	Mme VIGNAUX		
ADJOINT	M. DELAUBERT		
GESTIONNAIRE	M. MULÉ		
INFIRMIERE SCOLAIRE	Mme DENAT		
REPRESENTANTS DU PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION		Mme LAFFONT M. LLENSE	Mme GROS Mme BERTHE
REPRESENTANTS PERSONNEL service restauration		Mme CARIOU M. LOUPSENS	M.CALMETTES
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES		Mme BLIN Mme COTTON	Mme FOURCADE Mme ROUSSE
REPRESENTANTS DES ELEVES		PISON ISCACHE Léo FERREIRA DA SILVA Esteban	BINOT Arthur SOULIE Aurélie
TOTAL DES MEMBRES : 13			

ANNEXE 3

Propositions pour le Conseil de vie Collégienne

Selon la circulaire « Le collège des représentants des élèves peut être composé d'élèves élus, d'élèves désignés ou tirés au sort parmi les élèves volontaires, d'élèves élus au sein d'une autre instance ou combiner ces différentes modalités ».

Pour le Collège du Plantaurel nous proposons que les élèves n'ayant pas été élus Délégués de classe soient les représentants des élèves au CVC en choisissant 2 ou 3 Représentants CVC par niveau de classe et en respectant la parité soit 8 à 12 représentants élèves. Nous voulons éviter le cumul des mandats pour les élèves Délégués et sensibiliser les autres élèves à la vie démocratique. Le CVC comprend le chef d'établissement qui préside l'instance, le principal adjoint, les 2 conseillères principales d'éducation, des représentants élèves, 2 représentants des personnels dont 1 enseignant et un représentant des parents d'élèves.

Selon la circulaire les attributions du CVC

Le CVC est une instance d'échanges et de dialogue entre élèves et entre les élèves et les membres de la communauté éducative. Il est de ce fait un lieu d'expression pour les élèves. Le décret n° 2016-1631 du 29 novembre 2016 prévoit que l'instance formule des propositions sur :

- a) les questions relatives aux principes généraux de l'organisation de la scolarité, à l'organisation du temps scolaire, à l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, ainsi que sur les questions relatives aux équipements, à la restauration et à l'internat ;
- b) les modalités d'organisation du travail personnel et de l'accompagnement des élèves ainsi que sur les échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement étrangers ;
- c) les actions ayant pour objet d'améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire et de promouvoir les pratiques participatives ;
- Il s'agit ici notamment de favoriser la coopération et la cohésion entre les élèves ainsi que de renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement.
- d) la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle, du parcours citoyen, du parcours « Avenir » et du parcours éducatif de santé.
- e) la formation des représentants des élèves.
- Le CVC constitue, dans son champ de compétences, un lieu de réflexion et d'analyse de la parole des collégiens, de transformation des mots en actes et de définition de projets annuels favorisant la coopération entre les élèves (organisation d'événements sportifs, ou culturels, de moments de convivialité, aménagement des lieux de vie des élèves, etc.), mais aussi entre eux et les adultes de la communauté éducative. Le CVC permet également de former les élèves au fonctionnement d'une instance collégiale participant de la vie de l'établissement.

Nous proposons que les réunions du CVC pour le collège du Plantaurel aient lieu 1 à 2 fois par trimestre.

ANNEXE	4
--------	---

OBJET	BUT	ENTREPRISE	EXECUTION 2017	PREVISIONS 2018	IMPUTATION BUDGETAIRE	Service AP	Service ALO	Service SRH
CONTROLES OBLIGATOIRES								
EXTINCTEURS	Maintenance	SUD OUEST INCEN	1 100,82 €	1 200,000 €	ALO MAOB 6118		1 200,000 €	
P2 CHAUFFERIE+SS STATION	Maintenance	SPIE SUD OUEST	1 865,78 €	1 900,000 €	1		1 900,000 €	
BLOCS /ALARME/EXUTOIRES	Maintenance	LSI	1 081,98 €	1 100,00 €	ALO MAOB 6118		1 100,000 €	
ASCENSEUR	Maintenance	PBS	1 747,20 €	. E	ALO MAOB 6118		- (
CUISINE								
ENTRETIEN MATERIEL FROID	Maintenance	AXIMA	1 386,12 €	1 400,00 €	SRH MAOB 6118			1 400.00 €
MATERIEL DE CUISINE	Prevention	MARIN	1 881,60 €	2 000,000 €	SRH MAOB 6118			2 000,000 €
DEGRAISSAGE HOTTES CUISINE Maintenance	≣ Maintenance	GC18	1 459,20 €	1 550,00 €	SRH MAOB 6118			1 550,00 €
RECUPERATION HUILES USAGERMaintenance	.⊟Maintenance	OLEO RECYCLING	400,00€	500,000€	SRH MAOB 6118			500,00€
BAC A GRAISSE+CANALISATION Maintenance	14 Maintenance	MIQUEL	1 087,20 €	1 300,00 €	SRH MAOB 6118			1 300,00 €
DERATISATION DESINSECT°	Prévention	ECOLAB	563,64 €	600,000€	SRH MAOB 6118			600,000€
ADOUCISSEURS D'EAU	Maintenance	TAC	593,40 €	600,000 €	SRH MAOB 6118	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR		
DIVERS								
CHENAUX	Maintenance	ISS	1 333,75 €	1 400,00 €	ALO MADV 6118		1 400,00 €	
PORTAIL AUTOMATIQUE	Maintenance	PBS	511,60 €	550,00€	ALO MAOB 6118		550,00€	
MACHINE A AFFRANCHIR	Maintenance	PITNEY BOWES	628,20 €	710,00€	ALO MADV 613		710,00€	
BOITE POSTALE		LA POSTE	82,80 €	€ 00'06	ALO MADV 613	A STATE OF THE STA	€ 00'06	
GROUPEMENT COMPTABLE		MURET	320,00 €	320,00€	ALO MAOB 6561		320,00€	
ACCES SELF	Maintenance	INCB	1 089,76 €	1 200,000 €	SRH MAOB 6118			1 200,00 €
Lycée Hessel	Entretien	DATAI	240,00 €	240,00 €	ALO MAOB 6561		240,00€	
Gestion Paye C.A.E.		Lycée D. de Séverad	60,00 €	900'09	ALO MADV 6561		900'09	
ALARME INTRUSION	Prévention	SOCOREM	600,000 €	900'009	ALO MAOB 6118		€00,000	
REPROGRAPHIE								
PHOTOCOPIEUR	Loyer	BNP	4 022,40 €	9 00'096 9	AP MADV 613	9 00,096 €	The state of the s	
PHOTOCOPIEUR	Copies	BNP	2 208,00 €	1 533,60 €	AP MADV 6118	1 533,60 €		
DUPLICOPIEUR (Masters)		SEIREB	1 500,000 €	1 500,00 €	AP 6067	1 500,00 €		
PAPIER		SEIREB	3 200,000 €	3 200,000 €	AP 6067+ ALO 6064	2 000,000 €	1 200,000 €	
DECHETS INFIRMERIE		SANTE PYRENEES	126,00 €	130,00 €	ALO MAOB 6118		130,00 €	
PRONOTE Logiciel			1 004,60 €	1 050,00 €	AP 6118	1 050,00 €		
EDT			339,60 €	340,00 €	AP 6118	340,00 €		
ASSURANCES								
ASSURANCE AUTO		MAIF	513,55 €	540,00€	ALO 616		540,00€	
CONTRAT ETABLISSEMENT		MAIF	1 013,29 €	1 100,00 €	ALO 616		1 100,00 €	
S/TOTAL CONTRATS			31 960,49 €	33 673,60 €		13 383,60 €	11 140,00 €	9 150,00 €
TELEPHONE FAX INTERNET		and the state of t						<u>4</u>
LA POSTE	Affranchissement		3 500,00 €	3 500,00 €	ALO 626		3 500,00€	
France TELECOM	Abonnement		259,96 €	- €	ALO 626		9 -	

Completel	Communications	A CONTRACT OF THE CONTRACT OF	157.80€	***************************************	AI			
CALAN A CALANDAR CONTRACTOR CONTR	MARKO TA COMPANY (ACC) 1 (SEC) MATERIAL CONTRACTOR CONT	The material of the material of the control of the	D. 20. C. L. C.	The state of the s	070 070		in in	and the second
THE REPORT OF THE PROPERTY OF	Communications	***************************************	1344,00€	1 300,000 €	ALO 626	Address of the Control of the Contro	130000	manus magastratural part flag by a flag by a flag and a support and a manuscript and a manuscript and a support a support and a support a support and a support a support
			reformed the second of the sec	reference and remains and a second control of the latest and the l	et di tekstillend anne modensken kun sperimenske propriet til di di distribution en dejamat flejde gr	AND	7 77 77 77	Principle of the wife rather than the principle of the order of the or
S/TOTAL COMMUNICATIONS	manur statististististististististististististist	And we see you want to come to which a state of the common and the	5 261,76 €	4 800.00 €	Andrews (or Control of the Control o	And Control and summy responsibility to be about the patients of the summy responsibility and the summy responsibilities and the summy responsibilities are sufficiently and the summy responsibilities are summy responsibilities summy responsibi	3 00 000 7	e de la compression de la completa de plus de la biblistica de la completa del completa de la completa de la completa de la completa de la completa del completa de la completa del la completa de la completa del la completa de la co
The state of the s			AND PRINCIPAL STREET,		And the second company of the contract of the	AND DESCRIPTION OF A PERSON AND	4 000,000	*The company of (ALCALAS and you) fold of the filter of same a state and any or one of the filter of
S/Total contrats-comm	AND THE PROPERTY OF THE PROPER	The second state of the se	37 222 25 €	38 473 60 €		7 0 0 0 0 0 0 7	2 00 070 87	
VIABILISATION	T THE VICTORIAN CONTRACTOR AND CONTRACTOR AND	A. A Market and Try construction of the State Andrews of the Try of the State Andrews of the		20010		13 303,00 €	15 940,00 €	9 150,00 €
Company of the state of the sta	AND THE PROPERTY OF THE PROPER		ACCOUNTS AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PAR				******	
CAZ		GAZ de France	35 000,000 €	34 000,00 €	6061	A lond or was the state of the	27 200 00 E	8 800 00 8
EAU		REGIE MUNICIPALE	4 000 00 €	4 500 00 E	B084	THE RESERVE AND THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	200,000	0 000,000 0
	COMPANY DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PRO		2000	1 000,000 t	1000		7.250,00 €	2 250.00 €
		ALIERNA	32 000,000 €	34 000,00 €	6061		23 800 00 £	200 000 01
			The second secon			The state of the s	7 00,000	10 200,000
W. S. L. S. S. W. W. J. J. W. J. W. J. W. J. W. J. W. W. J. W.	AND		AND DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERT				******	
S/ICIAL WAIS			71 000,000 €	72 500,00 €			53 250 00 €	10 250 00 6
			The second secon					2 00°00°

28 400,00 €

69 190,00 €

13 383,60 €

TOTAL GENERAL

DNNEXE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

ATTRIBUTION COLLECTIVE DE LOGEMENTS DE FONCTION DANS LES COLLEGES

ETABLISSEMENT:

Collège Le Plantaurel Rue Raoul Serres 31220 CAZERES

ADRESSE DES LOGEMENTS

7 rue Raoul Serres 31200 CAZERES

PROCEDURE PREALABLE:

Avis du Conseil d'Administration en date du 03 novembre 2016

NOMBRE DE LOGEMENTS: 9

TITRE D'OCCUPATION	EMPLOIS DONT LES TITULAIRES BENEFICIENT D'UNE CONCESSION	SITUATION ET CONSISTANCE DES LOCAUX	OBSERVATIONS
Nécessité Absolue de Service	Principal Mme VIGNAUX	$T5 - 120 M^2$	Logement N°360001/CC Bât A/ 1 ^{er} étage porte droite
Nécessité Absolue de Service	Principal Adjoint M. DELAUBERT	$T5 - 100 M^2$	Logement N°360002/CC Bât A/ 1 ^{er} étage porte gauche
Nécessité Absolue de Service	Gestionnaire M.MULĖ	$T5 - 100 \text{ M}^2$	Logement N°360003/CC Bât C/Entrée Est Etage 1 Fond du couloir
Nécessité Absolue de Service	Gestionnaire Adjoint Mme CARIOU	$T4 - 85 \text{ M}^2$	Logement N°360004/CC Bât D/ 2 ^{eme} étage 1 ^{er} porte à gauche
Convention d'Occupation Précaire / Convention d'Occupation Précaire avec Astreintes	Personnel Territorial des Collèges Vacant	$T3 - 57 M^2$	Logement N°360005/CC Bât C/ Entrée Est 1 ^{er} étage droite
Convention d'Occupation Précaire / Convention d'Occupation Précaire avec Astreintes	Personnel Territorial des Collèges Vacant	$T3 - 61 M^2$	Logement N°360006/CC Bât A/ RDC
Nécessité Absolue de Service	Agent d'accueil Mme REY	T4 - 85 M2	Logement N°360007/CC Bât C/ entrée Ouest 1 ^{er} étage
Convention d'Occupation Précaire / Convention d'Occupation Précaire avec Astreintes	Personnel Territorial des Collèges Vacant	$T3 - 57 M^2$	Logement N°360008/CC Bât C- Entrée Est 1 ^{er} étage gauche
Convention d'Occupation Précaire / Convention d'Occupation Précaire avec Astreintes	Personnel Territorial des Collèges COP – Agent municipal	$T4 - 76 M^2$	Logement N°360009/CC Bât D/1 ^{er} étage 1 ^{er} porte gauche

NOTA:

Cette attribution collective des logements de fonction remplace la précédente à compter de son approbation par la Commission Permanente du Conseil Départemental.





Le 19 octobre 2017

3.01.37.00.10 3.05.61.97.01.85 3.001.2√@ac-toulouse.fr

TARIFS 2018

Pour information:

En application de l'article L 213.2 du Code de l'Education, le Conseil Général exerce pleinement ses compétences et à ce titre il arrête la tarification des services de restauration et d'hébergement

Prix des repas au collège du Plantaurel à compter du 01 janvier 2018 :

Pour les demi-pensionnaires, forfait 4 jours fixé à 445,00 € sur la base de 144 jours.

La base annuelle du nombre forfaitaire de jours de fonctionnement est découpée en 3 termes et répartie de la façon suivante :

1° terme janvier - mars : 44 jours
 2° terme avril - juillet : 44 jours
 3° terme septembre - décembre : 56 jours

Chaque terme est du en début de trimestre dès réception de l'avis aux familles (facture).

Elèves occasionnels : 4,10 €

Pour les commensaux, les tarifs sont unifiés au niveau départemental :

agents dont l'INM est inférieur à 466 : 3,40 €
agents dont l'INM est supérieur à 466 : 5,40 €
hôtes extérieurs : 7,40 €

Cotisations:

Les taux de 22,5 % pour le FDRPI (participation aux charges de personnels) et de 1,25 % pour le FCSH (fonds commun des services d'hébergement) sont maintenus sur les tarifs élèves et sur les tarifs commensaux.

Tarifs proposés au vote du C.A.:

Taux de participation aux charges communes au réel.

Dégradations ou pertes :

carte d'accès au self : 8.00 €
 carnet de liaison : 5.00 €
 perte de clés : 10.00 €

livres CDI: valeur de remplacement

- manuels scolaires :

état neuf: 100% du prix de remplacement
bon état: 75 % du prix de remplacement
état moyen: 50 % du prix de remplacement
état médiocre: 25 % du prix de remplacement

- objets confectionnés niveau 6 eme : 7.50 € objets confectionnés niveau 3 eme : 9.00 €

- dégradation (volontaire ou non) et/ou perte de tout matériel ou mobilier à la valeur de remplacement.





Voyage facultatif Découverte des milieux marins

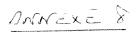
Le Conseil d'administration décide :

- 1 d'autoriser le chef d'établissement à organiser un voyage dans le Pays Basque (France) les 03 et 04 mai, 15 et 16 mai, les 17 et 18 mai 2018 (trois séjours de 2 jours), à signer tous contrats et conventions liés à ce voyage et aux activités qui y sont prévues ainsi que de percevoir les avances auprès des familles et les dons pour le financement de la participation due ;
 - 2 l'objectif est une découverte d'un milieu marin et d'une zone littorale ;
 - 3 sont concernés les élèves de 6° au nombre de 150 :
- **4** le professeur responsable du voyage est M.LLENSE et les élèves seront encadrés par 4 accompagnateurs (Mmes MATHON, LAFFONT, GROS et M. LLENSE) :
- **5** les frais des accompagnateurs sont prise en charge par le biais d'un don du FSE ;
- **6** la participation des familles est équivalente au coût du voyage divisé par le nombre de participants diminué de subventions éventuelles et de dons (notamment FSE) reçus par le collège ;

7 - Budget du voyage :

TOTAL	11 205,00 €	TOTAL	11 205,00 €
Frais divers	220,00€	accompagnateurs	
Visites élèves	1 875,00 €	Contribution FSE accompagnateurs	670,50 €
accompagnateurs	286,50 €		1 334,30 €
Transport : élèves	3 583,50 €	Don FSE élèves	1 534,50 €
accompagnateurs	384,00 €	5 5 5 6 6 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
élèves	4 856,00 €	familles	9 000,00 €
Hébergement :		Participation	
<u>Dépenses</u>		Recettes	

Le prix par élève est de 60,00 €.



ASSOCIATION SPORTIVE « LES BLEUETS » 2017-2018

Activités proposées :

Activités		Professeurs	Dates et Horaires	Lieu
MULTI- ACTIVITES Basketball Athlétisme APPN Futsal Badminton	Athlétisme	Mme BISSON	Mercredi 13-15h	Gymnase Plateau extérieur
	Mme MARQUES	Vendredi 13h-14h	Gymnaga	
	Badminton	Wille WARQUES	Jeudi 13h14h	Gymnase
ESCALADE		Mme GAUTRON	Mercredi 13-15h	Mur du gymnase
FITNESS	STEP Renforcement musculaire Développement cardio-pulmonaire	Mme BALLIANA	Mercredi 13-15h	Gymnase Dojo

Les sorties organisées par l'Association Sportive :

Activités	Mercredi Après midi	Mercredi Journée	
MULTI-ACTIVITES	-Compétitions BASKET BALI (Oct, Novembre, Décembre) - Compétitions FUTSAL - Compétitions BADMINTON (Janvier, février, mars)	- Qualifications départementales BASKET BALL (janvier, février) - 2 Journées Athlétisme (avril) - Journée Plein Air (juin)	
ESCALADE	- Compétitions escalade (à fixer)	Compétitions escalade (à fixer)Journée Plein Air (juin)	
FITNESS	- rencontre STEP		
TOUS	- Sortie piscine (juin)	 Journée Rugby Touch (oct.) Cross district (15 novembre) Cross départemental (nov) Sorties ski (4 sorties à fixer) compétition APPN Sorties de fin d'année (Acrobranche ? Juin) 	

Inscription à l'AS:

- Remplir le dossier d'inscription disponible au près des professeur d'EPS (Fiche d'inscription : Autorisation parentale, Fiche d'engagement de l'élève et sa famille, Droit à l'image et Fiche d'urgence)
- Un chèque de 20 euros à l'ordre de lAS du Plantaurel (coût de la licence)